

Les actu's d'Angervilliers



Été 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE D'ANGERVILLIERS

Rue du château - 91470 Angervilliers
01 64 59 02 06 - www.ville-angervilliers.fr

03 — Édito

04 — Les évènements à venir sur votre commune

06 — Vie pratique

- 06 Nuisances sonores
- 07 Incivilités cimetièrè
- 07 Tarifs cimetièrè

08 — Cohésion sociale

- 08 Portrait : L&L Mignonnerie
- 09 L'Opticien qui bouge
- 10 La reprise du salon de coiffure

11 — Éducation

- 11 Tarifs services périscolaires
- 11 Portail parents

12 — Santé

- 12 Prévention solaire
- 13 Retour du don du sang
- 14 Une ostéopathe dans votre maison médicale

15 — Travaux

- 15 Amendes de police

16 — Environnement

- 16 Adaptation des espaces verts
au changement climatique
- 17 ONE : Prévention incendie
- 18 Carte SIREDOM

19 — Culture

- 19 La Bibliothèque d'Angervilliers
recrute des bénévoles
- 19 Essonne en scène

20 — Les associations

22 — Retour en images



Madame, Monsieur,
chère Angervilléroise, cher Angervillérois

Le bien vivre au quotidien a encore plus de sens depuis quelques années et particulièrement ces derniers temps où le contexte national voir international est anxiogène.

Quelque soit votre raison d'avoir posé vos bagages à Angervilliers et le temps qui vous y resterez nous vous souhaitons de vous y sentir bien.

Vous avez choisi notre commune pour la qualité de son environnement ? Proche de votre travail ? La vie de village, ses écoles, ses commerces...

Madame, Monsieur, **le bien vivre fait parti des préoccupations premières de mon équipe municipale.** la diversification des services, les Food Trucks en sont des exemples.

Je me dois d'associer notre tissu associatif qui contribue à la richesse de la vie communale.

Ces femmes et ces hommes consacrent énormément de temps personnel pour défendre des causes qui leurs tiennent à cœur et portent des événements pour très souvent nous divertir quelques soit votre âge.

Je veux saluer leur engagement et leur apporter tout notre soutien, plus encore lorsque la météo n'est pas au rendez-vous lors des Olympiades organisées par le CDF !

La fête du village a été une réussite, ils étaient à nos côtés, car la solidarité fait partie de leur valeur.

Un immense merci à tous !

Avant de les retrouver lors du forum des association le samedi 7 septembre, je vous souhaite une bonne lecture des actu's d'été et un très bel été.

Bien Sincèrement
Dany Boyer

Dany Boyer, Maire d'Angervilliers

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00



Directrice de la Publication : Dany BOYER
Comité de Rédaction : Dany BOYER - Elody POUCHET
Création et réalisation : Service communication
Éditeur : Mairie d'Angervilliers
Crédits photos : Mairie, Associations
Impression : Imprimé à la CCPL
N° ISSN : 2491-0708

N° élu d'astreinte : 06.45.79.24.35

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Les événements

de votre commune & de la CCPL

JUILLET

LUNDI 1

Miam Wezon
18H30-21H30, Place des
Copains d'Abord

DIMANCHE 7

Élections Législatives 2024
8H-20H, Salle polyvalente

VENDREDI 12

Cinéma plein air,
19H30, Salle polyvalente

Ciné Kids NEW

Vendredi 12 juillet
19h30
Salle polyvalente

Disney PIXAR
COCO

CINEMA TICKET
SALLE POLYVALENTE

Vente

On pense aussi
aux Parents ...

Barbecue Party dans
la cour du colombier
5€

Sur réservation:
207 mail
parents@ccpl-essonne.com
06 44 04 52 72
06 44 04 52 72
06 44 04 52 72

AOÛT

LUNDI 5

Miam Wezon
18H30-21H30, Place des
Copains d'Abord

VENDREDI 30 & SAMEDI 31

**Festival RTL2 Essonne en
Scène,**
Domaine départementale de
Chamarande

LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE PRÉSENTE

FESTIVAL RTL2

ESSONNE EN SCÈNE
PAR LES FRANCOFONES

MIKA • HOSHI
ETIENNE DAHO
MATMATAH • KYO
SANTA • CLARA YSÉ
NOCHKA • BELLE VEDHERE
VERTIGES • BLANCHE ESTHER

30 & 31 AOÛT 2024
DOMAINE DÉPARTEMENTAL
DE CHAMARANDE

BILLETTERIE festivalrtl2essonneenscene.fr — seeitickets.com

Inc France, See Tickets, O2i, W, La Parisienne

SEPTEMBRE

LUNDI 5

Miam Wezon
18H30-21H30, Place des
Copains d'Abord

SAMEDI 7

Forum des Associations,
14H-18H, Salle polyvalente
18H-22H30, Retraite aux
flambeaux & feu d'artifice

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22

Journée du Patrimoine

OCTOBRE

SAMEDI 12

**Essonne Propre, Essonne
Verte**

DIMANCHE 13

Octobre Rose

NOUVEAUTÉ!

**RETROUVEZ LES CISEAUX
DE LAURA**

31 Grande rue, 91470,
Angervilliers

DU MARDI AU SAMEDI

Les Ciseaux de Laura

Heures d'Ouverture

Lundi	Fermé
Mardi	9h00 - 13h00/Ehpad
Mercredi	9h30 - 19h00
Jeudi	9h00 - 13h00/Ehpad
Vendredi	9h30 - 19h00
Samedi	9h00 - 14h00
Dimanche	Fermé

PRENDRE RENDEZ VOUS :
06 64 04 52 72
PLANTY/LES CISEAUX DE LAURA
31 GRANDE RUE 91470 ANGERVILLIERS



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Retour sur le nouveau commerce ambulant **Le Haricot Magique**.

Depuis le 15 mai, Julie vient **tous les mercredis de 16h30 à 19h30** place des Copains d'Abord avec son camion bleu rempli de bon produits venus de l'Essonne et des alentours.

Le concept : un camion itinérant qui sillonne des communes de l'Essonne sur des horaires qui correspondent au mode de vie des habitants. Il est ainsi possible de s'approvisionner en fruits et légumes de saison cultivés dans des fermes locales, de nombreux produits transformés (chips, pâtes, terrines...), de la viande ainsi que des fromages de qualité et de beaucoup de produits du terroir qui conjuguent qualité à des prix abordables.



Depuis son arrivée sur la commune, le succès est au rendez-vous et les habitants ont plaisir à échanger avec Julie !

Retour sur le parcours du Haricot Magique...

Julie a inauguré en septembre 2021 son commerce ambulant aux Granges-le-Roi, il est dorénavant possible de la retrouver sur des événements festifs ainsi que en fin de journée sur les communes de Sainte-Mesme, Les Granges-le-Roi, Chalo-Saint-Mars, Ponthévrard. Une boutique de producteurs a également vu le jour sur la commune de Chalo-Saint-Mars le 2 mars.

Une belle manière de mettre en valeur les producteurs locaux et de manger sainement...



MERCI JULIE !

INFORMATIONS

À compter du 8 juillet 2024, le secrétariat de mairie fermera tous les lundis à 18h.

Les fermetures des samedis durant la période estivale sont les samedis 27 juillet, 3 août, 10 août, 17 août.

Le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 15 août au dimanche 18 août.

Rappel à la réglementation sur les nuisances sonores

Un problème qui concerne tout le monde, ou presque ! Les nuisances sonores peuvent causer du stress, de la fatigue et même rendre malade.

Par arrêté municipal du 22 mars 2016 puis abrogé par l'arrêté du 6 mai 2024, les bruits domestiques, les travaux de bricolage et/ou de jardinage susceptibles d'être bruyants sont uniquement autorisés **les jours ouvrés de 8h à 19h, les samedis de 9h-12h30 et de 14h-19h.**



On parle de nuisances sonores à toute heure du jour ou de la nuit dès lors qu'il y a une répétition, une intensité ou une durée des sons. L'article R.1334-31 du Code de la santé publique indique qu'« *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

Lorsqu'ils surviennent la nuit, on parle alors de tapage nocturne, lequel est également réprimé par l'article R. 623-2 du code pénal. « *Les bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe. Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction. Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues au présent article est puni des mêmes peines* ».

Ces bruits ne peuvent être sanctionnés que s'ils troublent de manière anormale le voisinage.

En cas de litige, il vaut mieux privilégier un règlement à l'amiable (rencontrer l'auteur des nuisances pour l'informer des désagréments). Si cela ne suffit pas, il faut lui adresser un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception.

Malheureusement, si aucune solution n'est trouvée, vous devez contacter la gendarmerie.



Incivilités dans notre cimetière

Depuis quelques temps, plusieurs personnes se sont manifestées auprès de la municipalité pour signaler le vol de fleurs ou garnitures (plaques, ornements...) sur les tombes du cimetière.

Il est important de venir le signaler en mairie si vous en êtes victime mais surtout de contacter la gendarmerie.

Nous conseillons à toute personne qui rencontrerait un ou des visiteur(s) au comportement suspect et/ou un véhicule suspect aux abords du cimetière, de le signaler le plus rapidement possible. N'oubliez pas qu'un relevé de plaques d'immatriculation est très important et très utile !



Il est ainsi rappelé que dans le Code pénal articles 225-17 à 225-18-1 : « Toute atteinte à l'intégrité du cadavre, par quelque moyen que ce soit, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. La violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. La peine est portée à deux ans d'emprisonnement et à 30 000 euros d'amende lorsque les infractions définies à l'alinéa précédent ont été accompagnées d'atteinte à l'intégrité du cadavre. »

Tarifs du cimetière

Comme vous avez pu le lire dans les **Actu's Printemps 2024**, la commune a effectué des travaux dans le cimetière (accès PMR avec des allées bitumées, cavurnes, réaménagement de l'espace cinéraire, installation d'un mât avec le Pavillon France...).

Tout cela a pu être financé par des subventions de l'état et de la commune.

Ayant un nouvel espace cinéraire avec des cavurnes, la municipalité devait réglementer la vente de celles-ci.

Le Conseil Municipal a pris la décision de réévaluer tous les tarifs (emplacements de colombarium et concessions : pleines terres ou caveaux), ces derniers datant de mai 2010.

Lors de la séance du 19 juin 2024, la commune a donc délibéré un **nouveau règlement intérieur et de nouveaux tarifs.**

TABLEAU COMPARATIF

Tarifs par délibération du 17 mai 2010	Tarifs par délibération du 19 juin 2024
Concessions : <ul style="list-style-type: none"> • 15 ans : 100 € • 30 ans : 200 € • 50 ans : 400 € 	Concessions : <ul style="list-style-type: none"> • 15 ans : 150 € • 30 ans : 300 € • 50 ans : 500 €
Cases de colombarium : <ul style="list-style-type: none"> • 15 ans : 100 € • 30 ans : 200 € • 50 ans : 400 € 	Cases de colombarium : <ul style="list-style-type: none"> • 15 ans : 150 € • 30 ans : 300 € • 50 ans : 500 €
Pas de tarifs cavurnes	Cavurnes : <ul style="list-style-type: none"> • 15 ans : 150 € • 30 ans : 300 €

Portrait

De la création de vêtements évolutifs pour enfants à Angervilliers !

Depuis janvier 2023 une jolie initiative de confection de vêtements évolutifs pour enfants a vu le jour sur la commune. Vous pouvez trouver sur Facebook (L&L Mignonneries) et Instagram (@l.lmignonneries) l'ensemble de ses créations.

Nous sommes allés à la rencontre de cette talentueuse couturière et vous partageons son concept :



Je m'appelle Virginie, maman de 2 jeunes enfants de 6 et 3 ans. Lors de ma deuxième grossesse, je me suis découverte une passion pour la couture. J'ai d'abord commencé par des serviettes de cantine car ma fille en avait besoin pour l'école. Et puis, très vite, il m'est venue l'envie de créer davantage et de diversifier mes créations. Ayant travaillé 8 ans en crèche en tant qu'auxiliaire de puériculture, j'ai pu constater que souvent les vêtements sont bien trop serrés et ne permettent pas aux enfants d'expérimenter tous les mouvements nécessaires à leur développement.

Un **bébé grandit de 6 tailles entre ses 6 et 36 mois**. Les vêtements deviennent vite trop petits et renouveler la garde-robe de bébé tous les 3 mois, est un budget important. C'est en faisant ce constat que j'ai eu envie **de coudre des vêtements qui peuvent être portés plus longtemps**. C'est le cas, par exemple, pour un sarouel de taille 3 mois et qui convient également à 9 voire 12 mois.

En espérant que vous trouviez votre bonheur dans mes créations, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et pourquoi pas réaliser la garde-robe de votre enfant.



N'hésitez pas à la contacter pour toutes demandes de créations chaque pièce est unique et faite selon vos préférences.

✉ l.lmignonnerie@gmail.com



Les Opérations de l'Été

Tranquillité Vacances

Pour partir en toute sérénité cet été, nous vous conseillons vivement de remplir le formulaire Tranquillité Vacances, disponible sur le site internet de la mairie ou à disposition en mairie. Ce formulaire permet d'être signalé auprès de la gendarmerie de Saint-Chéron afin que ses patrouilles prêtent attention à votre domicile.

Tranquillité Seniors

Un formulaire est également disponible pour les seniors et les plus fragiles de notre commune. Il permet de vous signaler notamment dans les cas de mobilité réduite ou d'isolement, lors de canicule par exemple. Retrouvez ce formulaire sur le site internet de la commune ou à disposition en mairie.

L'opticien qui bouge en Essonne

C'est votre opticien à domicile

Fort de 26 ans d'expérience, Julien DUPONT, crée en octobre 2023 son entreprise, localisée à **ANGERVILLIERS**. Ce service novateur aide toute personne qui ne peut pas se déplacer chez un opticien, par manque de temps ou de mobilité. Le réseau d'opticiens à domicile dont fait parti **LOPTICIEN QUI BOUGE EN ESSONNE** a été élu par le Silver Eco Trophées 2023, meilleure initiative Habitat et services à domicile.

Actifs, retraités, en entreprise, à domicile, en EHPAD, en université, où que vous le souhaitiez, **LOPTICIEN QUI BOUGE EN ESSONNE** est la solution qu'il vous faut ! Il se déplace rapidement et gratuitement sur le lieu de votre choix, dans toute l'Essonne et l'est des Yvelines, après une prise de rendez-vous par téléphone ou par mail.

Le concept ? Vous proposez « tous les services d'un magasin d'optique, rien que pour vous » de l'examen au choix de la monture. (attention : cela ne remplace pas la visite d'un ophtalmologue !)

☎ 07 55 65 69 57

✉ jdupont@opticienquibouge.fr



Pour plus d'informations, c'est par ici



Le nouveau salon de coiffure... est là !

Le mercredi 12 juin dernier, le salon de coiffure **LES CISEAUX DE LAURA** a ouvert ses portes prenant ainsi la relève de Caroline Coiffure.

Après avoir travaillé 12 ans dans un salon de coiffure à Montigny-le-Bretonneux en Yvelines, Laura réalise son souhait d'ouvrir son propre salon de coiffure. C'est à Angervilliers que Laura s'est installée, et après deux semaines de travaux, Les Ciseaux de Laura est ouvert à tous ! Ouvert du mardi au samedi, Laura propose des **coiffures mixtes**, femme, homme et enfant.

Après 15 jours d'ouverture, le bilan est très positif pour Laura, les habitants l'ont accueilli à bras ouvert et sont ravis de retrouver une coiffeuse proche de chez eux.

Nous étions heureux de lui souhaiter au nom de la municipalité la bienvenue !



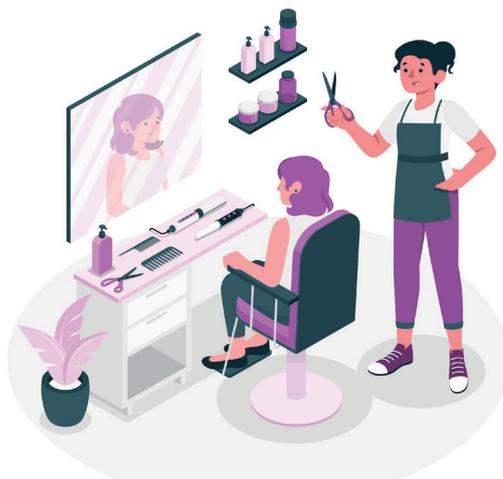
N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

-  **Planity / Les Ciseaux de Laura** →
-  **06 64 04 52 72**
-  **31 Grande rue, 91470, Angervilliers**



DES NOUVELLES DE CAROLINE COIFFURE

Après de nombreuses années, Caroline coiffure a dû arrêter son activité pour des raisons de santé. Caroline est très touchée par les messages de soutien qu'elle reçoit.



Tarifs services périscolaires

Tous les ans, la municipalité doit délibérer des tarifs pour les services périscolaires.

NOUVEAUTÉ

La commune envisage d'ouvrir les services périscolaires dès 7h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin et le soir.

Durant cette période, les enfants sont encadrés par du personnel communal. C'est un lieu de détente et de loisirs réglementé cadré par des règles de vie en collectivité.

Il est important de souligner que la municipalité maintient son choix d'appliquer le tarif donné par « Yvelines Restauration » depuis de nombreuses années. En effet, ce qui est facturé correspond uniquement au prix du repas qu'applique le prestataire, la commune ne faisant pas payer de supplément correspondant aux charges communales (encadrement par le personnel, entretien des locaux, les flux : l'eau, l'électricité etc...).

Nouveauté : «Portail Famille» pour la gestion des temps périscolaires

À compter de la rentrée septembre 2024, la municipalité met en place un «Portail Famille». Celui-ci permettra aux familles d'accéder via internet* à un compte afin de gérer les inscriptions de leurs enfants (restauration scolaire, garderie et étude).

Vous pourrez également :

- **Payer en ligne les factures,**
- **Visualiser les réservations en cours,**
- **Consulter et/ou modifier son compte-famille, parents, enfants, et coordonnées complètes.**



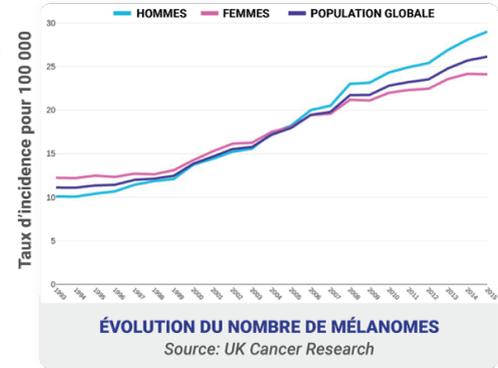
Ce portail facilitera toutes ces démarches administratives entre le service périscolaire et les familles.

**Les familles ne disposant pas d'un accès à Internet pourront effectuer leurs inscriptions auprès de la mairie.*

Prévention solaire

Le cancer de la peau et plus précisément le mélanome, est un cancer de la peau émergent en France. Le nombre de cas a triplé entre 1990 et 2023, il est alors devenu le cancer de la peau le plus mortel, ces dernières années.

En 2023, selon Santé Public France, 17 922 personnes ont été diagnostiquées de ce cancer. Aujourd'hui, le mélanome représente 10% des cas de cancer de la peau, il est provoqué par une trop grande exposition au soleil sans protection. Cela entraîne alors des lésions cutanées dûs aux UV du soleil et cause des mélanomes. 85% des mélanomes apparaissent à cause d'une surexposition au soleil, en se protégeant du soleil, ce nombre pourrait ainsi diminuer de 85%.



Les Facteurs de risques :

(Source : La Ligue contre le cancer)

- **Une exposition aux UV artificiels** : ils ne préparent pas la peau au soleil et accroissent le risque de cancer.
- **Les produits auto-bronzants, déodorants et parfums** : ils peuvent causer des allergies, des brûlures et ne protègent pas du soleil.
- **Les personnes sensibles** : les personnes avec un phototype clair, les bébés, les enfants, les personnes âgées, les personnes ayant reçu des coups de soleil sévères durant leur enfance.

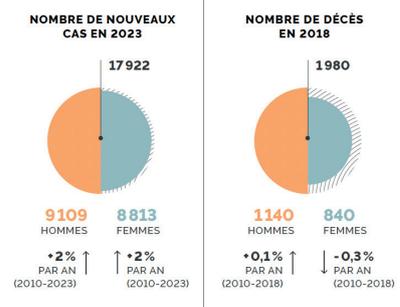
Avec la saison estivale qui arrive, plusieurs **bons comportements** sont à adopter : éviter de s'exposer au soleil au maximum, porter des vêtements couvrants, ne pas se mettre au soleil aux heures où les rayons du soleil sont les plus intenses (12h-16h), enfin appliquer de la crème solaire 50+.

En effet, la crème solaire est un bon moyen de se protéger du soleil, mais attention, certaines crèmes solaires ne respectent pas le SPF indiqué sur leur emballage. Dans la plupart des cas ce sont les crèmes solaires minérales qui sont concernées. De même, l'UFC-

Que choisir a récemment pointé du doigt les marques Vichy, Biotherm, Lancaster, Isdin et Rituals. Il existe tout de même des crèmes solaires qui respectent le SPF présent sur leur emballage Laurence Coiffard, professeur en cosmétologie de l'université de Nantes, teste régulièrement des marques connues comme A-Derma, Avène, Bioderma, Uriage... Hormis les crèmes minérales qui parfois ne sont pas à la hauteur, ces marques ont des crèmes solaires qui respectent les indices de protection annoncés.

À savoir, un enfant ne devrait pas être exposé au soleil avant l'âge de 3 ans.

Toutefois, si vous avez reçu un coup de soleil, la première chose à faire est d'hydrater votre peau avec une crème ou un gel hydratant, afin de créer une sensation de froid pour pallier à la brûlure.



Alors pensez à bien vous protéger cet été, la crème solaire c'est toutes les deux heures !

Institut nationale du Cancer, 2023



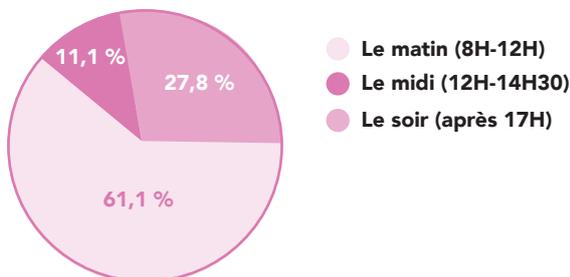
Identifier un mélanome : La règle ABCDE

A comme Asymétrique : le grain de beauté n'est pas régulier, ni rond, ni ovale et ses reliefs ne sont pas repartis régulièrement autour de son centre,
B comme Bords irréguliers : ses bords sont irréguliers et mal délimités,
C comme Couleur : il présente plusieurs couleurs : noir, bleu, marron, rouge ou blanc,
D comme Diamètre : il est de grande taille (plus de 6mm),
E comme Évolution : il évolue et grossit, change d'épaisseur et de couleur.

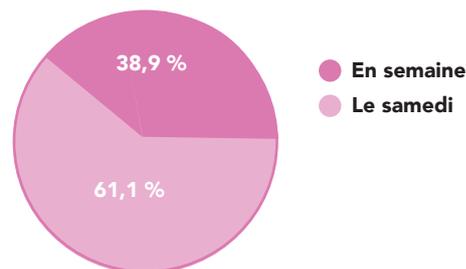
Retour du don du sang

Dans les Actu's printemps, vous avez été sollicités pour savoir s'il y avait un engouement des habitants pour mettre en place un don du sang sur la commune. Il y a eu peu de retours, ce qui ne rend pas les résultats ci-dessous significatifs :

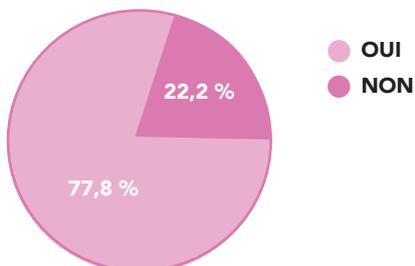
Quelle est votre préférence concernant les horaires de collecte ?
18 réponses



Quelle est votre préférence concernant les dates de collecte ?
18 réponses



Avez-vous déjà donné votre sang ?
18 réponses



Scannez moi pour
accéder au formulaire



Afin d'optimiser ce sondage, il vous est proposé de partager à nouveau votre avis au sujet de la mise en place d'une collecte de sang sur Angervilliers. Il sera possible d'y répondre jusqu'à la fin du mois de septembre via un formulaire sur le site internet. Il sera également possible de retirer un formulaire papier en mairie.

On compte sur vous !

NOUVEAU : Une ostéopathe dans votre maison médicale



Carole-Anne Tannière
Ostéopathe D.O.



« Habitante du Val Saint Germain, j'ouvre un deuxième cabinet afin de me rapprocher de mon domicile. »

« Forte de mes 12 années d'expérience en ostéopathie, j'espère instaurer une relation de confiance au sein d'une patientèle fidèle »

Dès le mois d'Août !



Prise de RDV
0633879858

UN CURSUS COMPLET ET RECONNU

• Titre d'Ostéopathe D.O.

Diplômée de l'Institut Privé d'Enseignement Ostéopathique de Paris, établissement agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

• Agrément d'Ostéopathe Animalier

Délivré par l'Ordre National des Vétérinaires sous le numéro **OA410**

UNE OSTEOPATHIE DOUCE AVEC DES TECHNIQUES VARIEES :

- Viscérales
- Crâniennes
- Fasciales
- Musculaires
- Ostéo-articulaires

UNE OSTEOPATHE POUR TOUTE LA FAMILLE :

- Nourrissons, enfants
- Adultes, personnes âgées
- Femmes enceintes
- Sportifs



www.humanosteo.fr

ET POUR VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE :

- Chevaux
- Chiens
- Chats
- NAC

Consultation à domicile



www.osteopatoune.fr

Amendes de Police

Le Département a la charge de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière entre les communes ou les groupements de communes de moins de 10 000 habitants qui exercent les compétences en matière de voirie, de transport en commun ou de parcs de stationnement.

Ce dispositif a pour but de subventionner la réalisation d'aménagements destinés entre autre à améliorer la sécurité routière.

Réduction de la vitesse

Remplacement de panneaux

Sécurisation des piétons

Mise au norme PMR

Lors de la séance du Conseil Municipal du mois de mai, nous avons délibéré pour une demande au Département de subvention au titre du produit des amendes de police.

Cette délibération résulte d'un important travail réalisé en amont avec le Département entre autres pour plusieurs secteurs de la commune. Nous vous rappelons que la commune est traversée par deux départementales importantes et **que toute décision d'aménagement doit être validée par les services de voirie du Département.**

Des réunions seront proposées aux riverains des rues ou secteurs concernés à la rentrée, afin d'échanger avec vous.

La programmation des travaux vous sera transmise lorsque le Département aura délibéré.

Pour rappel :

- Les stationnements sont interdits lorsqu'il y a des bandes jaunes.
- Les véhicules stationnés sur les trottoirs mettent en danger les piétons.
- Le stationnement hors zone est passible de contraventions.

Pour information, selon l'article R417-11 du Code la route, tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. (135 €)

LES ETAPES EN 2024



Adaptation des espaces verts face au changement climatique

L'évolution des conditions météorologiques, l'augmentation des températures et les restrictions d'eau en période estivale ont contribué à faire **évoluer la gestion des espaces verts de la commune.**

Le service technique qui est en charge des espaces verts poursuit l'embellissement du village en privilégiant une **démarche écologique et économique.** Cet engagement a déjà été reconnu avec l'attribution d'un diplôme en 2021 puis en 2022 la première fleur dans le cadre des **Villes et Villages Fleuris.**

Ainsi, les plantes pérennes (vivaces, bulbes) vont remplacer petit à petit les plantes annuelles. L'avantages des vivaces c'est qu'elles repoussent chaque année et sont plus résistantes aux épisodes de sécheresse et permettent par conséquent de réduire les besoins en arrosage et de diminuer les coûts.

Pour renforcer cette gestion durable, l'utilisation de paillage (copeaux) est récurrente. Cela permet de favoriser la rétention de l'eau au pied des plantes et de limiter le développement des végétaux non désirés.



Rendez-vous pour diagnostiquer les espaces verts de la commune avec une entreprise spécialisée en plantes de jardin sec.





GOUVERNEMENT

*Plus
Serein
Serein*

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable.



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES



feux-foret.gouv.fr



Nouvelle Carte SIREDOM

Afin de simplifier vos conditions d'accès aux déchèteries le SIREDOM fait évoluer le système d'accès depuis le 1^{er} juillet 2024. En quelques clics, profitez-en pour créer votre compte en ligne. Il vous permettra entre autre, de renouveler facilement votre badge en cas de perte ou de vol.

On vous explique la démarche !

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur la plateforme du Siredom, un tutoriel en 6 étapes vous y attend pour vous guider pas à pas.

Pour les nouveaux usagers :

Cette procédure devient obligatoire à partir du 1er Juillet 2024. Après création de votre compte, vous serez invités à vous rendre à la communauté de communes du Pays de Limours, (Briis-sous-Forges) pour qu'elle vous délivre votre badge d'accès.

Pour les usagers avec un badge Siredom :

Vous avez jusqu'au 1er avril 2025 pour créer votre compte. pas besoin de vous déplacer !

USAGERS DES DÉCHÈTERIES

“ Créez votre compte
EN LIGNE en 2024 ”



À partir du 1^{er} juillet 2024, vous devez créer votre compte personnel en ligne pour :

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Obtenir un badge SIREDOM*
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler votre badge en cas de perte, de vol ou de badge défectueux.



Créez votre compte en ligne sur :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>

* Attention les badges du SITREVA ne seront plus acceptés
À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2025

www.siredom.com
[@siredom](https://www.facebook.com/siredom)

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement



Essonne en Scène

Édition 2024 !



Le festival **RTL2 Essonne en Scène** revient pour une nouvelle édition le **30 & 31 août 2024**. Cette année, le festival vous offre le meilleur de la scène Pop-Rock francophone, avec en-tête d'affiche MIKA, HOSHI, SANTA, KYO et plein d'autres...

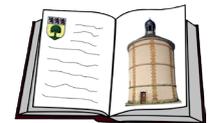
Une fois encore Essonne en Scène se tiendra au sublime **Domaine Départemental de Chamarande**. Un cadre exceptionnel pour un festival de musique qui porte un œil attentif aux enjeux environnementaux. En effet, le festival encourage les mobilités douces et prône le circuit court avec leurs Food Trucks.

Accessible en transport, en voiture, et même à vélo, venez assister à des concerts plus fous les uns des autres. Pour une expérience musicale unique, avec une limitation à **10 000 spectateurs**, le festival veut offrir à ses visiteurs la meilleure expérience possible.

Retrouvez toutes les informations utiles sur leur site internet.



La bibliothèque d'Angervilliers recrute des bénévoles



Le Colombier

Vous avez envie de partager vos lectures et auteurs préférés, vous aimez rencontrer d'autres personnes ?

Voir des étoiles dans les yeux des enfants à qui vous racontez une histoire ?

De multiples moments d'échanges vous attendent : permanence, choix des livres, les commandes, formations à la Bibliothèque Départementale, événements à thème...

Alors n'hésitez plus, contactez la mairie afin de **rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale « Le Colombier »**.



QUELS SONT LES 5 BIENFAITS DE LA LECTURE ?

Se divertir et se faire plaisir

Développer la mémoire et les capacités cognitives

Accroître vos connaissances

Améliorer son expression orale et écrite

Améliorer la concentration et l'attention

Alors bonne lecture, bel été et notez bien la réouverture de notre bibliothèque municipale : **Samedi 31 août !**

La Société de Chasse Communale d'Angervilliers

La Société de Chasse Communale d'Angervilliers, vous invite à venir participer ou à nous rencontrer lors de son :

BALL-TRAP

qui se déroulera le **samedi 31 août 2024** de 9h00 à 18h00, ROUTE du VAL SAINT GERMAIN. Il est ouvert à toutes et à tous habitants la commune ou non, chasseurs ou non chasseurs.



Le club sportif d'Angervilliers

À l'occasion de l'**Euro 2024**, nous aurons le plaisir de partager avec vous les matchs de la phase finale de cet événement afin que l'on puisse tous vibrer derrière l'équipe de France.

De belles soirées en perspective !



Nous tenions à **remercier tous les bénévoles** qui se sont investis avec nous et nos partenaires pour leur confiance.

Le Club des Seniors d'Angervilliers

Le Club des Seniors reste ouvert tout l'été ! Les mardis de 14h à 18h à la salle de la Grange. Il est ouvert à tous les âges, pas spécialement seniors : convivialité, goûter avec participation, jeux, loto, alimentaire, nombreux repas en salle ou au restaurant, repas d'anniversaire par le traiteur, théâtre, cabaret/repas. Une sortie théâtre est prévue le 19 novembre 2024.

Venez les rejoindre !

Pour tout renseignements :

Mireille FERRY-REYNAUD ☎ 06 22 95 85 22

Danièle LESIEUR ☎ 06 88 90 30 99



Pour cette nouvelle saison 2024/2025, l'ADYG agrandi son panel d'activités par le biais d'un **nouveau cours d'Hatha Yoga** hebdomadaire qui se déroulera tous les jeudis soir de 20h à 21h30 à la salle de la Grange. Par ailleurs, nos séances de Yin Yoga deviennent mensuelles. Elles se dérouleront chaque mois un vendredi soir de 19h45 à 21h15 (demandez le planning). Carole BEAUGHEON est notre professeur pour ces deux activités.

Voici nos coordonnées pour toutes informations :

Françoise LEDUC : ☎ 06 31 61 69 26 – ✉ francoise.leduc2@gmail.com

Anne LE MASLE : ☎ 06 82 48 88 80

Association des Parents d'Élèves d'Angervilliers

Le **vendredi 12 juillet** prochain, **l'association des parents d'élèves et le comité des fêtes d'Angervilliers, organisent une séance de cinéma à la salle Polyvalente.**

Les enfants pourront découvrir ou redécouvrir le **film d'animation COCO** ! Pour les parents, un barbecue leur sera proposé (sur réservation) !

Ciné Kids NEW

Vendredi 12 juillet 19h30 Salle polyvalente

COCO

Vente

Barbecue Party dans la cour du colombier
5€

BBQ
Sur réservation:
par mail: parents.les.angervilliers@gmail.com
par téléphone: 0680946377 / 0680908463

RETOUR EN IMAGES

AVRIL-MAI- JUN 2024



Théâtre Les Fourberies de Scapin

Ven 26 avril



Racont'Tapis

Sam 4 mai



Commémoration du 8 mai

Mer 8 mai



Sortie CCAS

Ven 7 juin



Ven 14 juin



Fête des voisins

Rue de Rochefort et de l'Étang Neuf



Élections européennes

Dim 9 juin



Spectacle de danse de l'ADYG

Sam 8 juin



Les Olympiades du club de foot

Dim 9 juin

Remise de ceintures

Sam 15 juin



La Fête du village

Sam 22 juin



Mots mêlés

Le but du jeu est de retrouver les mots dissimulés dans cet amas de mots.



Mots mêlés Été

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Y X C U W
P L A G E K N L
C X V Ç I D A R
K M Z P Y Ç J N H
S I J Ç C Ç J X X R
J U I L L E T S O L E I L L
V A C A N C E S R G O C H A P E A U B F
A P A R A S O L N A R U L U N E T T E S G
P O J S F C H A L E U R J B A L L O N C D L
V U A Q L O I S I R M F F S A N D A L E S A
Z T R U O P O G M O U S T I Q U E B I C B C
T Z D E R M L V O Y A G E X F Q V S Z G C E
B I T A O A P I S C I N E I Ç U E E F D
N T G N Ç E T E
E E B M



CCPL

Ne manquez plus aucune actualité et découvrez les événements qui se déroulent près de chez vous grâce à la nouvelle Newsletter de la Communauté de Commune du Pays de Limours !

Pour la recevoir, il vous suffit de remplir le formulaire accessible sur le site de la CCPL, cliquer ensuite sur la rubrique «Nous connaître» puis sur la page consacrée à la Newsletter.

Pour y accéder directement flashez le QR code ci-dessous.

